

Les centres de la petite enfance (CPE)

Un levier pour la justice sociale, l'éducation et l'autonomie des familles

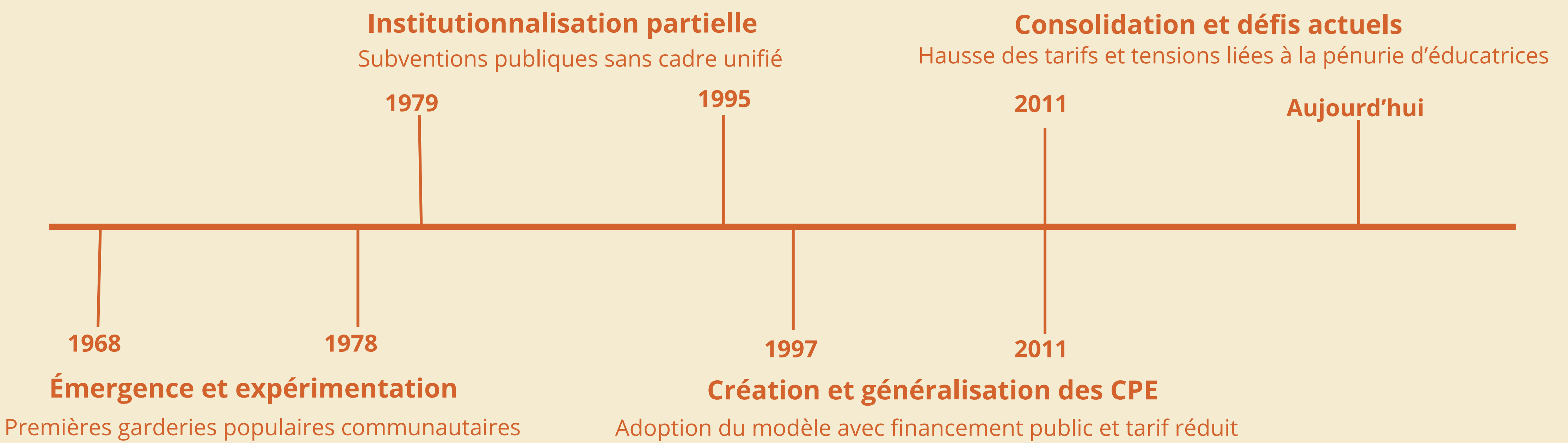


Un modèle unique pour un accès universel aux services de garde

Les Centres de la petite enfance (CPE) sont une innovation sociale majeure qui a transformé le modèle des services de garde éducatifs au Québec. Leur création en 1997, à la suite des recommandations du Chantier de l'économie sociale lors du Sommet socioéconomique de 1996, s'inscrit dans un contexte de forte mobilisation sociale, notamment celle du mouvement des femmes. La marche du pain et des roses, en 1995, a contribué à faire reconnaître les services de garde comme un levier essentiel pour lutter contre la pauvreté et soutenir l'autonomie des femmes.

En instaurant une tarification initiale de 5 \$ par jour, les CPE ont permis une augmentation massive du nombre de places disponibles et une réduction marquée des inégalités d'accès. Aujourd'hui, ils demeurent un modèle de référence en matière d'économie sociale et de gouvernance démocratique, reconnu pour son impact structurant sur les services collectifs. Leur succès a même inspiré les politiques nationales de services de garde mises en place à l'échelle fédérale dans les dernières années.

L'évolution des CPE



Une innovation fondée sur trois piliers majeurs

Une gouvernance démocratique et participative

Chaque CPE est un organisme à but non lucratif (OBNL) géré par un conseil d'administration composé majoritairement de parents, assurant une gestion collective et transparente des services.

Un accès universel et équitable

Le modèle des CPE a transformé les politiques sociales québécoises en garantissant des services de garde de qualité, accessibles à toutes les familles, peu importe leur revenu.

Un impact structurant sur la société et l'économie

En facilitant l'entrée des femmes sur le marché du travail, les CPE ont contribué à la réduction de la pauvreté, au développement de l'emploi dans l'économie sociale et à la reconnaissance du travail des éducatrices.

Les CPE en chiffres

164 200

places réparties dans les établissements (2024)

97 %

taux d'occupation (2024)

Un modèle inspirant et structurant

Les CPE sont un exemple concret de réussite en économie sociale, démontrant qu'une approche coopérative et démocratique peut structurer durablement un service public essentiel. En favorisant l'équité, la participation citoyenne et le développement social, ils restent un modèle de référence en matière d'innovation sociale.

Références

Lévesque, B. (2014). L'institutionnalisation des services québécois de garde à la petite enfance à partir de l'économie sociale : un processus qui s'échelonne sur plusieurs décennies. Dans B. Lévesque, J.-M. Fontan, & Klein, J.-L. (Éds.), *L'innovation sociale. Les marches d'une construction théorique et pratique* (pp. 267-302). Presses de l'Université du Québec.

Neamtan, N. (2023). *Trente ans d'économie sociale au Québec : Entre solidarité et marché*. Éditions Fides.

Gouvernement du Québec. (2024). *Statistiques sur les services de garde éducatifs à l'enfance*. Québec.ca.

Réalisation : Sonia Tello-Rozas, Éliane Brisebois, Mathilde Courtemanche, Marc D. Lachapelle, Julie Rijpens et Hugo Roy, mars 2025.

CRISES
Centre de recherche sur les innovations sociales

